

geyser
11, square de Galicie
35200 RENNES
☎ 02 99 50 94 24



Enseignant.e de la conduite et de la sécurité routière

CCS

Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation

Session 2024

geyser
« Groupe d'Experts en Sécurité et Education Routières »
11, square de Galicie -- 35200 RENNES
Siret 448 713 545 00011 - APE 8559A
Enregistré sous le n° de déclaration d'activité : 53350751935 auprès du préfet de région Bretagne
CERTIFICAT Qualiopi N° 862318
Tél. 02 99 50 94 24 – contact@geyser.bzh

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues hors circulation

Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule motorisé à deux roues en circulation

Enseigner les spécificités de l'environnement de la circulation et de la conduite des véhicules motorisés à deux roues

Compétences transversales de l'activité type

Etre conscient et faire prendre conscience des responsabilités citoyennes, juridiques et sociales des conducteurs pour adopter des comportements sécuritaires

Respecter et faire respecter le code de la route, la réglementation et la sécurité routière

Intégrer les principes du développement durable dans l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière

Durée, dates et lieu

La durée de la formation est de 210 heures en centre de formation et 35 heures en entreprise du 26 août au 11 octobre 2024 selon le calendrier ci-joint. L'enseignement se déroule au centre Centaure Bretagne au Rheu.

Suivi et évaluation de la formation

Le suivi de l'exécution de l'action est assuré par l'émargement des feuilles de présence par demi-journée par les stagiaires et les acquis sont évalués en contrôle continu par le biais des mises en situation.

Validation

L'action est validée par la réussite au CCS deux roues, titre délivré par la DIRECCTE. Le centre de formation geyser organisera les épreuves à partir du 14 octobre 2024 et fournira deux élèves tests, l'un nécessaire pour l'épreuve de pédagogie hors circulation, l'autre pour l'épreuve en circulation.

Moyens pédagogiques et encadrement

L'organisme de formation mettra à disposition des participants :

- Une salle de cours avec vidéoprojecteur
- Une piste, un véhicule école et une moto avec des élèves tests
- Une documentation professionnelle,

L'action est encadrée par Xavier RIOU titulaire du BAFM (Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteur) et Yvan LE MARIE (titulaire du BEPECASER mention deux roues).

Organisation pédagogique

Après une première semaine de remise à niveau, les stagiaires alternent entre cours théoriques et pratiques. Une évaluation en cours de formation est programmée à mi-parcours. Ce dispositif permet d'accueillir un maximum de 12 stagiaires.

Public concerné et pré-requis nécessaires

Les enseignants de la conduite titulaires du titre professionnel ECSR, de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie B et du permis A.

geYser

« Groupe d'Experts en Sécurité et Education Routières »

11, square de Galicie -- 35200 RENNES

Siret 448 713 545 00011 - APE 8559A

Enregistré sous le n° de déclaration d'activité : 53350751935 auprès du préfet de région Bretagne

CERTIFICAT Qualiopi N° 862318

Tél. 02 99 50 94 24 – contact@geyser.bzh

Objectifs et contenus de la formation

1. Les utilisateurs et l'usage des deux roues

1.1. Être capable d'analyser les tâches de conduite en motocyclette, en cyclomoteur

geyser

« Groupe d'Experts en Sécurité et Education Routières »

11, square de Galicie -- 35200 RENNES

Siret 448 713 545 00011 - APE 8559A

Enregistré sous le n° de déclaration d'activité : 53350751935 auprès du préfet de région Bretagne

CERTIFICAT Qualiopi N° 862318

Tél. 02 99 50 94 24 – contact@geyser.bzh

geYser
11, square de Galicie
BP 90374
35203 RENNES CEDEX2
☎ 02 99 50 94 24

À
«Nom_complet»
«Adresse_domicile»

Rennes, le 25 avril 2024

«Prénom»,

Suite à votre demande, veuillez trouver ci-joint les éléments concernant la formation CCS deux-roues.

Le coût de cette formation est de 3255,00 € net de taxe et peut être pris en charge par l'AGEFICE pour les non salariés (Adresse principale : UMIH (35) 115 bis avenue Aristide Briand CS 46403 35064 RENNES CEDEX tél.: 02 99 36 00 59) ou pour les salariés l'ANFA 2 Cours des Alliés CS 21242 - 35012 Rennes tél.: 02 22 74 14 80.

Une séance d'évaluation dans notre centre est nécessaire pour déterminer ensemble le programme de formation. Ce sera l'occasion d'expliquer plus en détail le déroulement de la formation, répondre à vos questions et enfin évaluer **les connaissances et savoir faire** au cours d'un entretien et d'un parcours sur piste.

Nous vous proposons de participer à l'une des séances organisées selon le calendrier suivant :

- lundi 17 juin 2024
- mardi 18 juin 2024

Ce rendez-vous aura lieu sur les pistes CENTAURE BRETAGNE La Glehuais, 35650 Le Rheu. Vos **équipements de sécurité** (casque, blouson, gants, bottes...) sont obligatoires.

Merci de bien vouloir copier le lien ci-dessous en précisant la date retenue. Je reste à votre disposition pour tout complément d'information et dans l'attente de vous rencontrer, vous prie d'agréer mes sincères salutations.



La Gérante
Magalie BOHEC

***Lien internet pour s'inscrire à l'évaluation mention 2 roues
(ou bien vous pouvez réserver votre évaluation directement sur notre site)***

1.2.

<https://framadate.org/G27Iz2LaWD3PdGDn>

geYser
« Groupe d'Experts en Sécurité et Education Routières »
11, square de Galicie -- 35200 RENNES
Siret 448 713 545 00011 - APE 8559A
Enregistré sous le n° de déclaration d'activité : 53350751935 auprès du préfet de région Bretagne
CERTIFICAT Qualiopi N° 862318
Tél. 02 99 50 94 24 – contact@geyser.bzh

- Avoir des notions de physiologie
- 1.3. Avoir des notions sur les systèmes homme machine environnement
 - 1.4. Connaître les particularités de l'apprentissage de la conduite des deux roues
 - 1.5. Comprendre les éléments de statistiques
2. La circulation des deux roues
- 2.1. Avoir des notions sur le réseau routier
 - 2.2. Comprendre les caractéristiques du parc des deux roues
 - 2.3. Comprendre la réglementation
 - 2.4. Avoir des notions sur l'assurance des deux roues
 - 2.5. Avoir des notions sur les éléments pouvant orienter le choix d'un véhicule
 - 2.6. Connaître et comprendre les éléments statistiques
3. Les véhicules
- 3.1. Avoir des notions de mécanique
 - 3.2. Avoir des notions de dynamique
 - 3.3. Avoir des notions sur la sécurité active et passive
 - 3.4. Avoir des notions d'histoire des deux roues
4. La sécurité des deux roues
- 4.1. Comprendre et être conscient des facteurs de l'insécurité
 - 4.2. Comprendre les moyens mis en oeuvre pour la sécurité des deux roues
 - 4.3. Comprendre les statistiques
5. La pédagogie de l'usage des deux roues
- 5.1. Comprendre les finalités de la formation
 - 5.2. Comprendre les différents programmes
 - 5.3. Les objectifs pédagogiques
 - 5.4. Être capable d'organiser des progressions d'apprentissage de conduite des cyclomoteurs et des motocyclettes
 - 5.5. Être capable d'adapter son enseignement
 - 5.6. Être capable de procéder aux différentes formes d'évaluation
6. Réglementation de l'enseignement
- 6.1. Connaître et comprendre les règles spécifiques à l'enseignement de la conduite des véhicules à deux roues
 - 6.2. Avoir des notions sur les différents partenaires chargés de la formation des cyclomotoristes
 - 6.3. Avoir des notions sur le fonctionnement, les statuts, la tutelle des organismes chargés de formation
 - 6.4. Connaître et comprendre les programmes officiels de formation des cyclomotoristes et de l'attestation scolaire de sécurité routière

geYser

« Groupe d'Experts en Sécurité et Education Routières »

11, square de Galicie -- 35200 RENNES

Siret 448 713 545 00011 - APE 8559A

Enregistré sous le n° de déclaration d'activité : 53350751935 auprès du préfet de région Bretagne

CERTIFICAT Qualiopi N° 862318

Tél. 02 99 50 94 24 – contact@geyser.bzh